



Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour
Bibliothèques, Documentation & Information

Assemblée Générale annuelle de la FULBI

04 juin 2019

Lieu : Direction des Affaires Culturelles de la ville de Paris / 31, rue des Francs Bourgeois / 75004 Paris

Présents :

Didier Thébault (Président)

Cécile Girard (Trésorière, AULIB)

Maxime Grèze (AULB)

Fabrice Gheysen (AUSIDEF)

Marinette Alborghetti (CLUB2E)

Excusés :

Sonia Bouix (Kohala)

Elisabeth Derderian (ADULOA)

1. Rapport d'activité présenté par le président et vote

Depuis maintenant 36 mois, la FULBI participe à différents groupes de travail pour faire évoluer les dispositifs, les processus, les pratiques ou les outils en bibliothèques et centres de documentation :

Groupe de travail « Certification des livres numériques accessibles » :

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement d'une édition numérique nativement accessible pour les personnes en situation de handicap, le ministère de la Culture a confié à l'association Braillenet, spécialisée dans le domaine de l'accessibilité numérique, une mission de définition d'un dispositif de certification.

Ce dispositif, qui aboutira à l'attribution d'un label d'accessibilité des livres numériques, doit permettre de valoriser les efforts réalisés par les éditeurs pour faire évoluer leurs chaînes de production, mais aussi d'assurer la visibilité des livres accessibles dans les circuits de distribution et d'en assurer le signalement pour les lecteurs en situation de handicap.

Où en sommes-nous :

La migration de la production de livres numériques vers l'Epub3 n'est pas achevée

La DRM LCP est en cours de discussion

Quid des fabricants de liseuses ?

Groupe Systèmes et Données – Transition Bibliographique – Réunion avec les éditeurs :

Le 5 novembre 2018 a eu lieu la première réunion avec les éditeurs et le groupe Systèmes et Données de la Transition Bibliographique. Rencontrer les éditeurs est dans les missions du groupe de la Transition Bibliographique. Des rencontres régulières sont maintenant mises en place pour informer et échanger sur l'évolution des zones vers le format IFLA-LRM.

Un processus de travail a été mis en place et partagé avec les éditeurs, processus qui prend en compte les demandes d'évolution du format par les agences bibliographiques (BnF et ABES), les remontées de ces demandes vers le CfU et le PUC. Puis l'intégration de ces demandes validées dans les produits courants de la BnF.

Les éditeurs ont maintenant 2 représentants dans le CfU et participent activement à l'évolution du format. Les 2 éditeurs sont Décalog et C 3RB et cette mission sera tournante entre les éditeurs tous les 2 ans.

Lors du dernier PUC, il a été validé pour la France la zone 214 comme zone Date de publication en remplacement de la zone temporaire 219.

Toutes les nouvelles zones validées par le PUC en mai 2019 seront communiquées au plus tard en septembre 2019 pour un passage dans les produits courants de la BnF au 1^{er} janvier 2020.

Les éditeurs recevront à l'automne 2019 un jeu de données de la part des agences pour tester les implications informatiques des nouvelles zones.

Les réunions avec les éditeurs ont d'abord impliquées les éditeurs (12 éditeurs étaient présents dont Archimed, C3RB, Decalog, PMB, INFOR, Exlibris, OCLC, Progilone). Puis les éditeurs et les consultants spécialisés en bibliothèques (Tosca Consultants, Six et Dix, Savoir Sphère et Doxulting). La prochaine réunion, prévue le 18 septembre 2019 devrait impliquer les clubs utilisateurs membres de la FULBI.

Groupe de travail sur l'avenir du dispositif Prêt numérique en bibliothèque (PNB) :

La FULBI a participé à un groupe de travail initié par la Direction des bibliothèques au Ministère de la Culture sur l'avenir du dispositif PNB. Ce groupe de travail avait pour mission la rédaction d'une lettre au président du Syndicat National de l'Édition, signée par les associations professionnelles de bibliothécaires et faisant part de demandes d'évolution du PNB. Ont signé cette lettre, outre la FULBI, l'ABF, l'ADBGV, l'ABD et le Réseau Carel.

Les principaux points évoqués dans cette lettre et pour lesquels les associations souhaitent des évolutions sont :

- l'extension de l'offre disponible
- Le maintien de prix raisonnables
- La constitution de fonds
- une durée de licence de 10 ans pour les nouveautés (parution de moins d'un an) et illimitée pour les titres de fonds (parution intervenue il y a plus d'un an) ;
- un nombre de prêts autorisés (« jetons ») compris entre 20 et 25 maximum ;
- un nombre d'utilisateurs simultanés autorisés fixé à 10.

Le SNE a pris acte de ces demandes...affaire à suivre

Groupe de travail sur le Baromètre de l'accessibilité numérique

Comme en 2014 puis en 2016, la FULBI était membre du comité de pilotage de l'édition 2019 du baromètre de l'accessibilité 2019.

Le baromètre de l'accessibilité numérique en bibliothèque comprend trois volets :

- Premier volet : baromètre de l'accessibilité des sites web et portails de bibliothèques ;
- Deuxième volet : baromètre de l'accessibilité des OPAC ;
- Troisième volet : baromètre de l'accessibilité des ressources numériques.

Les prestataires retenus par la DGMIC pour cette 3e édition sont Oceane consulting et Com'Access.

Le comité de pilotage, présidé par la DGMIC, est constitué de représentants de l'Association des bibliothécaires de France, de la Fédération des Utilisateurs de Logiciels pour Bibliothèques, Information & Documentation (FULBI), de l'association Réseau Carel, de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque publique d'information, avec la participation des prestataires retenus pour l'étude.

Les résultats du baromètre 2019 ont été communiqués lors de la journée avec les éditeurs du 4 avril 2019. Ils sont disponibles sur le site du Ministère de la Culture.

En 2019, les tests d'accessibilité portaient sur 8 OPAC :

- Sur un portail de démonstration du fournisseur
- Sur un portail client

Les 8 OPAC retenus :

BGM et la BM de Bègles

Syracuse (Archimed) et la BM de Bourges

Orphée Média (C3RB) et la BM de Fontenay sous Bois

OPAC 3D (Décalog) et la BM de Barbézieux

Iguana (INFOR) et les BM du Mans

Koha (BibliBre) et la BM de Nîmes

PMB (PMB services) et le Portail du Centre de ressources et d'ingénierie documentaires du CIEP (Centre international d'études pédagogiques)

Enterprise (Sirsidynix) et les BM de Lorient

Présence de la FULBI à l'IABD

Depuis 2016, l'IABD (Interassociation Archives, Bibliothèques, Documentation) était en souffrance. Sa dissolution a été envisagée. Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 28 mars 2019. Il a été voté le maintien de l'IABD à la majorité des associations présentes (pour mémoire : AAF, ABF, ACIM, ADBS, ADBU, ADCRFCB, APDEN, FULBI, Interdoc, Rn2a, ABD, CFIBD, Images en Bib, RNDH, ABDGV, ADRA, AIBM, Réseau Carel).

Un nouveau bureau a été élu :

- Président → RN2A
- Trésorière → ADCRFCB
- Vice-Président → FULBI (sur les problématiques numériques)

Les sujets portés par l'IABD seront, pour les prochaines années :

- infox et EMI (éducation aux media et à l'information)
- compétences, formations et métiers
- transition bibliographique et informationnelle
- élections et territoires (universités, communes, départements, régions)
- droits d'auteur
- droits culturels
- accessibilité (accueil des publics empêchés, RGAA)

Journée 4 avril 2019 : Les SIGB : quels défis à relever pour les années à venir ?

La journée du 4 avril a été décidée suite à une réflexion de ma part à Jérôme Belmon, directeur des bibliothèques au MCC. Alors que nous discutons des pistes d'amélioration du PNB, je lui ai fait part des risques pour les fournisseurs de devoir faire face à plusieurs développements dans les années à venir. Ces développements trouvent leurs origines dans :

- Des dispositifs législatifs (RGAA et RGPD)
- Des évolutions des pratiques et des standards dans nos métiers (TB, PNB, EAD, statistiques)

M. Belmon a alors demandé à la FULBI et à la BnF d'organiser une journée pour réunir les différents acteurs du secteur. Ont été conviés :

- Les fournisseurs de SIGB et portails
- Les clubs utilisateurs membres de la FULBI
- Les consultants en bibliothèques
- Les associations professionnelles

- Les centres de formation
- Les conseillers livre et lecture en DRAC

94 personnes étaient présentes le 4 avril dans le petit auditorium de la BnF

Nous avons abordés ces différents sujets :

L'accessibilité numérique

Présentation des résultats du Baromètre 2019 de l'accessibilité numérique en bibliothèque et retour sur le cadre légal de l'accessibilité numérique – par Vanessa van Atten, Ministère de la Culture (DGMIC), Karine Bardary, Com'Access, et Frédéric Halna, Océane Consulting

RGPD et SIGB

Point sur les récentes évolutions législatives en matière de protection des données personnelles – par Pascal Palut, CNIL

Les modules statistiques des SIGB : l'évaluation au service du pilotage

La production de statistiques annuelles : quels besoins et attentes des bibliothèques ? – par Cécile Queffélec et Quentin Auffret, Ministère de la Culture (Observatoire de la lecture publique), en partenariat avec le groupe Evaluation de l'Association des bibliothécaires départementaux (ABD)

La logique « dashboard » (tableaux de bord) : l'exemple de Kibini à Roubaix – par François Pichenot, Médiathèque de Roubaix

La Transition bibliographique

Présentation des résultats de l'enquête sur les pratiques de catalogage des bibliothèques publiques en lien avec le chantier de la Transition bibliographique – par Frédérique Joannic-Seta, BnF (Département des Métadonnées)

Retour sur les journées du 5 novembre 2018 et du 12 février 2019 : un travail bien engagé avec les éditeurs de logiciels – par Renaud Aioutz, groupe Système & Données de la Transition bibliographique

SIGB et patrimoine : la prise en compte du format EAD

Présentation du module de catalogage en EAD « TAPIR » – Presle Paris, BnF

Retour d'expérience de la Bibliothèque municipale de Poitiers – par Florent Palluault, Médiathèque François-Mitterrand (Poitiers)

Le Prêt numérique en bibliothèque (PNB)

Présentation des chiffres de la synthèse annuelle (mars 2018) – par Laurine Arnould, Ministère de la Culture (DGMIC)

L'arrivée de la DRM LCP et le passage à l'API 3 de PNB – par Véronique Backert, Dilicom

La subvention aux services numériques du Centre national du livre – par François Rouyer-Gayette, Centre national du livre

Synthèse des calendriers des différents chantiers – par la DGMIC

Le rapport d'activité est soumis au vote et est validé à l'unanimité des voix, soit :

5 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

2 Rapport financier présenté par la trésorière et vote

Cécile Girard présente les comptes 2018 : comme d'habitude, les recettes sont constituées des cotisations des membres (200 de cotisation annuelle, 8 club membres).

Les dépenses 2018 sont constituées de la cotisation d'assurance de 2018 et celle de 2019, qui a été payée fin décembre pour l'année suivante, et apparaît donc dans les comptes 2018.

2018			
recettes : libellé	Montant	dépenses : libellé	Montant
Cotisations 8 clubs adhérents	1600	Assurance MAIF 2018	108,78
		Remboursement train pour AG	126
		paiement du repas du CA du 06/12	193
		Assurance MAIF 2019 (21/12)	109,74
total	1600	total	537,52

Cécile Girard fait un point sur les dépenses 2019 en cours, car la journée professionnelle du 19 avril à la BNF a été une source importante de dépenses.

Une demande de subvention auprès du ministère de la culture a été faite, et devrait couvrir la totalité des dépenses liés à l'organisation de cette journée.

2019 arrêté au 04/06			
recettes : libellé	Montant	dépenses : libellé	Montant
Cotisations 4 clubs adhérents	800	Buffet journée pro BNF du 19/04	3373,2
		Remboursement train intervenants 19/04	148
		Remboursement train intervenants 19/04	100
		Remboursement train intervenants 19/04	15
		Cotisation ADBS	264
total	800	total	3900,2
<i>A venir :</i>		<i>A venir :</i>	
<i>Cotisations 4 clubs adhérents</i>	<i>800</i>	<i>repas de l'AG du 04/06</i>	<i>149</i>
		<i>Cotisation IABD</i>	<i>150</i>

Le rapport financier est soumis au vote et est validé à l'unanimité des voix, soit :

5 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre

3 Activités de la FULBI pour l'année 2019 - 2020

Statistiques du service du Livre et de la Lecture pour les bibliothèques territoriales

Le 27 mai dernier, j'ai rencontré Cécile Queffelec, Responsable de l'Observatoire de la lecture à la DGMIC / MCC. Le SLL souhaite faire évoluer l'outil de saisie des statistiques annuelles pour plus de clarté et de simplicité. Une réunion sera prochainement organisée avec les éditeurs pour ouvrir un dialogue en vue du changement d'outil.

Une remontée d'informations sur la saisie des statistiques SLL des membres des clubs utilisateurs vous sera demandée (format à définir)

Le nouvel outil devra être opérationnel pour les prochaines statistiques SLL vers mars 2020.

Guide des bonnes pratiques de la protection des données en bibliothèques

La norme simplifiée N°9 de la CNIL concerne les traitements relatifs à la gestion des prêts de livres, de supports audiovisuels et d'œuvres artistiques et des consultations de documents d'archives publiques.

Depuis la mise en place du RGPD, il n'existe plus de normes simplifiées. La FULBI va travailler avec la CNIL sur la rédaction d'un guide des bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles en bibliothèques.

Accessibilité

La FULBI pourrait organiser une démonstration de lecture d'écran par ERDLab ou l'AVH pour sensibiliser les administrateurs de portails de bibliothèques à la nécessité de prendre en compte le RGAA

Transition bibliographique

La FULBI continue sa participation au groupe Systèmes et Données de la Transition. Son président, moi-même, devient pilote du sous-groupe « Dialogue avec les éditeurs » suite au départ du pilote du groupe Renaud Aioutz de la médiathèque départementale du Puy de Dôme.

Une rencontre est prévue le 18 septembre 2019 avec les clubs utilisateurs membres de la FULBI, lors d'un CA de la FULBI avec les participants au groupe Systèmes et Données.

Fin de l'AG à 15h